

SAINT-CHAFFREY



MAI 2009

Le Journal



NUMÉRO 13

L'EDITO DE LA VIE EXTRASCOLAIRE...



E.S.C.A.P.E. (Ecole de St-Chaffrey-Association des Parents d'Elèves) est née d'un désir commun d'une poignée de parents, d'offrir aux enfants des activités récréatives extrascolaires. Après l'organisation de la fête, fin juin 2006, pour immortaliser la fermeture de l'école de Chantemerle, l'Association a vu le jour sous la présidence de Frédérique BERAUD en janvier 2007.

D'un simple pique-nique improvisé, la fête de l'école a beaucoup évolué. En trois ans, elle s'est transformée en une journée festive inoubliable pour nos enfants avec le spectacle mis en scène par les enseignants, les stands de jeux, le radio-crochet, la tombola, la vente de glaces et de boissons et surtout les nombreux lots à gagner, spécifiques à la kermesse de St-Chaffrey : entrées au

RAFT, ESCALADE, PECHE, QUAD, TRAMPOLINE, MINI-GOLF, TROTTIN'HERBE, TIR A L'ARC, CHATEAU GONFLABLE, ACCROBRANCHE, PISCINE, KART, LUGE D'ETE, EQUITATION, CINEMA... **Tout un panel d'activités offert par les prestataires du Briançonnais**, et nous profitons de cet édito pour les en remercier tout particulièrement.

Cette année, la fête aura lieu le **SAMEDI 13 JUIN** à partir de 13 h 30 avec spectacle des enfants, kermesse, et apéritif offert par ESCAPE. Ce jour-là, le groupe scolaire sera baptisé du nom choisi dans le cadre d'un concours interclasses. **VENEZ NOMBREUX !**

Outre la fête de fin d'année, l'Association s'est donnée pour mission d'animer la vie extrascolaire des petits Chaffrelains : vide-grenier spécial enfants, soirées à thème, carnaval, ateliers du mercredi...

Et toujours dans cet esprit de partage et de convivialité, ESCAPE organise pour la première fois, le samedi 20 juin, une randonnée pique-nique pour les parents d'élèves et leurs enfants. L'Association soutient également les enseignants sur un certain nombre d'évènements tels que le Téléthon, la course ELA et surtout le loto, dont les recettes permettent aux enfants de CM2 de partir en voyage scolaire.

Mais, n'oublions pas que si ESCAPE a su trouver sa place au cœur de la vie scolaire, c'est grâce au dynamisme et à l'enthousiasme de ses bénévoles, sous la houlette de sa présidente actuelle : Carine GREGOIRE.

Comme dit le proverbe : « Plus on est de fous, plus on rit » Alors, **REJOIGNEZ-NOUS VITE !**

Nathalie CROS

*Conseillère Municipale déléguée
aux Affaires Scolaires, au Tourisme et à l'Urbanisme*

La fête de la Saint-Jean aura lieu le **MERCREDI 24 JUIN** au square Taleggio avec :

- ⇒ à partir de 18 heures, une prestation de l'ensemble musical du centre d'enseignement artistique du Briançonnais suivie d'un concert de « L'Echo de la Guisane » ;
- ⇒ à 19 h 30, une « Paëlla Party » organisée par le comité d'animation (6 € par personne) **réservation en mairie avant le 19 juin** ;
- ⇒ A 20 h 30, le bal populaire animé par Alain LAGRASTA et son orchestre ;
- ⇒ A 22 h 00, l'embrasement du bûcher de la St-Jean.

DU NOUVEAU AU CENTRE AERE...

Nous avons décidé de rendre plus attractif notre centre aéré, dont la vocation première est de permettre aux enfants de vivre leurs vacances pleinement et de passer des journées riches en activités, et ce, même lorsque les parents travaillent.

Pour la deuxième année, le centre sera dirigé par Ludivine RUER, qui sera secondée par 4 animateurs ou animatrices et de nombreux intervenants.

Voici les nouveautés que nous vous proposons pour cet été :

Ludivine RUER



DES NOUVEAUX HORAIRES

Le centre aéré ouvrira du 6 juillet au 28 août, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés) **de 7 h 45 à 18 h 00** dans le Parc des Colombiers et accueillera vos enfants de 3 à 6 ans « aux Petits Aigles » et ceux de 7 à 14 ans « au Club des Chevaliers ».

UN NOUVEAU SYSTEME DE RESTAURATION

Les enfants inscrits à la journée pourront manger sur place à midi : le repas sera fourni par le restaurant « l'Aquisana » de Monétier, **au prix de 5 € pour les enfants domiciliés sur la commune et de 6 € pour les enfants extérieurs à la commune.**



Activité « escalade/via ferrata » en juillet 2008

DES NOUVELLES ACTIVITES

Autour des thèmes hebdomadaires énumérés ci-dessous, les animateurs organiseront de nombreuses activités :

- 🕒 **SPORTIVES** : escalade, via ferrata, kart, raft, équitation, canyoning, VTT, randonnée, pêche, accrobranche, piscine, tir à l'arc, roller, tennis, trotin'herbe...
- 🕒 **CULTURELLES** : avec le théâtre de rue Festiv-Hauts, contes, visites, conception d'un film de vacances, découverte de son environnement, mondial d'escalade...
- 🕒 **LUDIQUES** : avec des réalisations manuelles, grands et petits jeux d'extérieur, chasse au trésor, olympiades, jeux gonflables...

- 🕒 des **MINI-CAMPS** seront organisés si les inscriptions sont nombreuses (randonnée avec nuit en refuge ou journée au Lac de Serre-Ponçon...).

DES NOUVEAUX TARIFS

Afin d'apporter plus de souplesse aux familles, le tarif semaine a été modifié afin de permettre une inscription à la carte avec la possibilité d'inscrire les enfants soit la semaine entière, **soit 5 jours non consécutifs.**

POUR LES ENFANTS DOMICILIES A SAINT-CHAFFREY trois tranches dégressives selon les revenus ont été créées :

POUR LE PREMIER ENFANT

A PARTIR DU DEUXIEME ENFANT

Tranche applicable (*)	½ journée	journée	5 jours consécutifs ou non	Tranche applicable (*)	½ journée	journée	5 jours consécutifs ou non
Moins de 401 €	6,00 €	10,00 €	45,00 €	Moins de 401 €	5,00 €	9,00 €	40,00 €
de 401 € à 609 €	8,00 €	12,00 €	50,00 €	de 401 € à 609 €	7,00 €	10,00 €	45,00 €
plus de 609 €	10,00 €	14,00 €	63,00 €	plus de 609 €	9,00 €	12,00 €	56,00 €

(*) revenu fiscal de référence/12 mois/nbre de parts

POUR LES ENFANTS NON DOMICILIES A SAINT-CHAFFREY

Tarifs	½ journée	journée	5 jours consécutifs ou non
1 ^{er} enfant	13,00 €	18,00 €	81,00 €
Dès le 2 ^{ème} enfant	11,00 €	16,00 €	72,00 €

Les enfants dont les grands-parents sont domiciliés à St-Chaffrey bénéficieront du tarif « enfants de la commune » 3^{ème} tranche.

LE PRIX DES REPAS EST EN SUS.

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945...



C'est en présence des trois maires de la vallée de la Guisane qu'a eu lieu la commémoration du 8 mai à Chantemerle, avec la traditionnelle et talentueuse participation de l'harmonie « L'Echo de la Guisane ». La deuxième cérémonie s'est tenue au monument aux morts de Saint-Chaffrey, en présence d'un public nombreux. Les enfants du groupe scolaire ont participé à cette commémoration avec émotion. Un hommage a été rendu à Georges KOUYOUMDJIAN, maire de Saint-Chaffrey de 1976 à 1989, qui fut déporté à Mauthausen.



Photo de gauche : Eliot BERAUD, 10 ans, cite les noms des soldats disparus en compagnie de M. VIEUX, Président de l'AMAC. Photo de droite : de gauche à droite, Alain FARDELLA, Maire de La Salle les Alpes, Henry RAOUX, maire de Saint-Chaffrey et Pierre BOUVIER, Maire de Monétier.

LE PRESIDENT DUSSERE EN VISITE DANS LA VALLEE DE LA GUISE...

Voici quelques jours, Jean-Yves DUSSERE, Président du Conseil Général, et MM. CANNAT et BERNARD, Vice-présidents, ont visité le nouveau centre thermo-ludique « Les Grands Bains » situé au Monétier les Bains.

« Les installations que nous visitons aujourd'hui, sont d'une qualité remarquable. Je me réjouis que ce type d'équipement existe désormais dans notre département car il constitue un produit d'appel incontestable sur le plan national mais aussi en direction d'une clientèle étrangère soucieuse de son bien être ».

Le Président DUSSERE a souhaité, au travers de rencontres successives placées sous le signe de la convivialité, apporter le témoignage de son intérêt pour la station de Serre-Chevalier qui constitue selon lui **« le moteur de l'économie touristique haut alpine »**. Cette journée n'aurait pas été complète sans la rencontre à Chantemerle avec les dirigeants de « Serre-Chevalier Valley ».



Enfin, le Président du Conseil Général a visité à Serre-Chevalier, plusieurs appartements réhabilités dans le cadre de l'ORIL : opération visant à requalifier l'hébergement touristique afin de proposer des espaces mieux équipés à une clientèle à la recherche de confort mais aussi d'une ambiance chaleureuse de montagne.

LES TRAVAUX...

Qui dit fonte des neiges dit reprise des travaux. Comme nous vous l'avions annoncé, l'année 2009 verra de nombreux chantiers se réaliser. Certains ont déjà démarré ou sont sur le point de commencer :

- L'entreprise Blanchard a débuté la création d'un nouveau réseau d'assainissement plus conséquent et d'un réseau pluvial pour le quartier des Potasses, où sera installée prochainement la nouvelle gendarmerie.
- Le Pont-Levis, indissociable de Saint-Chaffrey, est en cours de réfection totale (décapage, nouvelle peinture, nouveau platelage en bois) de quoi reprendre du service pour quelques décennies. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise ADS de Pontcharra (38).

Travaux sur le réseau d'assainissement de la gendarmerie



- Les travaux de revêtement de la rue du Centre ont repris pour se terminer avant l'été.



- La réfection des conduites d'eau potable du Chemin des Carines et de la Rue des Chapelets a été confiée au groupement d'entreprises BLANCHARD-ALLAMANO. A cette occasion, un réseau d'eaux pluviales sera créé et une extension de la conduite d'eau potable permettra de desservir le bas du quartier des Chapelets.

- L'entreprise GLENAT débutera la réhabilitation du monument situé dans le cimetière de Chantemerle fin mai. Une fois ce monument restauré, un columbarium sera créé à l'intérieur et un ossuaire dans la crypte.



Photos de haut en bas : la rue du Centre, le monument du cimetière de Chantemerle, détail de la structure du Pont-Levis



En parallèle, comme chaque année la commune a confié à **l'association Naturoscope du Briançonnais** :

- ◆ le nettoyage des torrents du Saint-Bernard et de Sainte-Elisabeth ainsi que le nettoyage de la rive-gauche de la Guisane sous la piscine de Chantemerle ;
- ◆ l'entretien de sentiers de randonnées en alpage
- ◆ l'entretien d'une portion du canal Gaillard à Chantemerle ;
- ◆ la pose de barrières de sécurité sur le chemin surplombant le parking de Paul ;
- ◆ la réfection du sentier d'accès et des marches menant à la table d'orientation du col du Granon.



L'entretien des sentiers par les agents du Naturoscope

RAPPEL ECOLOGIQUE...



Nous évoquons dans notre journal du mois d'avril l'importance des nettoyages de printemps, indispensables après nos longs hivers de village de montagne. Mais il faudra tout de même éviter certains « **débordements** »...

Nous l'avons déjà écrit dans ce journal l'année dernière, nous l'écrivons de nouveau cette année et nous allons sûrement encore l'écrire en 2010 :

NE JETEZ PAS VOS DECHETS DE JARDIN DANS LES CONTENEURS !

Cet acte incivique ne fera que peser lourd sur la balance... Celle du quai de transfert qui enverra votre gazon en camion vers le site de Ventavon, et celle du calcul de la taxe des ordures ménagères, qui penchera à court terme vers l'irréversible augmentation.

Vous devez donc transporter vos déchets verts à la déchetterie. En attendant celle de Saint-Chaffrey, qui devrait ouvrir en 2010, il vous suffit de faire quelques kilomètres dans notre belle vallée pour vous rendre à Monétier les Bains où vous serez accueillis par un personnel compétent et attentif qui saura vous conseiller.

LES SUITES DE L'AFFAIRE DELAS...

Qui se souvient de l'affaire Delas ?

Celle-ci vient de connaître son épilogue avec, finalement, une ardoise de 300.000 € à la charge de la commune.

Rappel des faits : Le 28 décembre 1992, le Conseil d'administration de la Régie des remontées mécaniques, décidait d'attribuer un marché pour l'installation d'enneigement artificiel à la société YORK au détriment de la société Delas. Cette décision a été annulée par le tribunal administratif de Marseille en 1996, considérant que l'offre de la société Delas présentait toutes les garanties techniques pour un prix inférieur. Selon les termes du jugement, « cette société était fondée à soutenir qu'elle détenait des chances sérieuses d'obtenir le marché illégalement attribué à la société YORK et à demander, par suite, à être indemnisée pour les préjudices qui ont résulté pour elle de son éviction irrégulière ». En 2004, ce montant a été fixé par le tribunal à 400.000 €. Ce jugement ne convenant pas aux dirigeants des remontées mécaniques, ceux-ci firent appel. Cependant, la Régie étant dissoute peu de temps après, c'est la commune qui sera appelée devant la Cour d'appel. Grâce à l'intervention efficace de l'avocat de la commune, Maître Franck MILLIAS, la condamnation est ramenée à 200.000 € en 2006. Mais en appliquant les intérêts légaux, c'est plus de 290.000 € que la commune devra déboursier. Cependant, la municipalité d'alors tente de faire casser le jugement en Conseil d'Etat. Le pourvoi est rejeté, par arrêt du 25 mars 2009 mais il faudra payer l'avocat : environ 5.000 €

L'affaire était-elle gagnable ?

Le tribunal comme la cour d'appel ont mis en évidence de manière incontestable que la procédure d'attribution était entachée d'illégalité. De plus les magistrats ont peut-être pu rapprocher cette affaire d'une autre s'étant déroulée à la même époque à Isola 2000 :

Mêmes protagonistes, York et Delas, même éviction illégale de la société Delas. Mais dans cette affaire, il y eut l'intervention du tribunal correctionnel qui prononça des sanctions pénales à l'encontre des prévenus pour délit de favoritisme. Ce contexte n'a pas dû peser en faveur des intérêts de la commune.



Mêmes protagonistes, York et Delas, même éviction illégale de la société Delas. Mais dans cette affaire, il y eut l'intervention du tribunal correctionnel qui prononça des sanctions pénales à l'encontre des prévenus pour délit de favoritisme. Ce contexte n'a pas dû peser en faveur des intérêts de la commune.

LA RUBRIQUE ASSOCIATIVE...

LE CLUB DE SKI DE SERRE-CHEVALIER

Cette année encore, le Club de Ski de Serre-Chevalier (CSSC) s'est illustré sur les pistes en décrochant de nombreuses médailles et en organisant des compétitions de qualité tout au long de l'hiver. Avec ses 40 années d'expérience et de nombreux champions sortis de ses rangs, le CSSC est en passe de devenir, **POUR LA TROISIEME ANNEE CONSECUTIVE, LE PREMIER CLUB FORMATEUR FRANÇAIS.**



Les enfants du club alpin

En ski alpin, l'hiver 2008/2009 a été exceptionnel notamment avec les résultats des catégories Benjamins et Minimes : 22 podiums nationaux, 6 podiums internationaux et 3 titres de champion de France : Estelle ALPHAND, Sarah MACOUIN, Sébastien JOIN, Nils ALLEGRE et Margaux DIDELLE, tous minimes, ont trusté les podiums. A noter également la deuxième place en finale de la Coupe d'Europe remportée par Laurie MOUGEL.



EN SKI DE FOND, LE CLUB CONSERVE SA PLACE AU SEIN DE L'ELITE NATIONALE

Le CSSC est également passé maître dans l'organisation de compétitions nationales ou internationales avec :

- deux FIS, le mémorial Adrien DURAND, la première étape des Ecureuils d'Or entre autres en ski alpin,
- un biathlon, les championnats de France Cadets et le grand prix de Serre-Chevalier pour le ski de fond.

La section nordique du club

Si l'excellent enneigement de cet hiver a favorisé les entraînements de qualité, il convient de remercier le domaine skiable pour son travail de damage et de préparation des pistes, le SIVM de Serre-Chevalier et tous les partenaires privés du Club pour leur soutien financier qui permet aux jeunes sportifs de participer aux courses dans de bonnes conditions et d'avoir une préparation physique de haut niveau, ainsi que les bénévoles fidèles qui ne comptent pas leur temps.

La saison d'hiver est terminée, mais la préparation physique commence dès le printemps et se poursuit en été et en automne grâce à Benjamin MELQUIOND et Kévin PAGE pour la section alpine et à Christophe ROULX et Robin GENTIL pour la section nordique.

Si l'excellent enneigement de cet hiver a favorisé les entraînements de qualité, il

Patrick GELATO – Président du C.S.S.C.

HOMMAGE EMOUVANT A REMY...

Le 20 février dernier, le petit Rémy nous a quittés, bien trop tôt.

Ce petit bonhomme qui venait juste de fêter ses 8 ans, nous laisse le souvenir d'un garçon plein de vie, toujours gai et rieur, espiègle et surtout très gentil.

« Il est passé de l'autre côté du chemin », nous ont dit ses parents, Djamilá et Pascal et sa grande sœur Manon, vers qui toutes nos pensées vont aujourd'hui.



Jeudi 7 mai, les enfants, les enseignants et le personnel de l'école de Saint-Chaffrey se sont réunis autour de ses parents et de sa sœur, pour partager un moment, dans le souvenir de Rémy.

Un cerisier a été planté dans la cour de l'école pour que « Rémy soit toujours avec nous. » Les élèves de CM2 ont lu le poème qu'ils avaient écrit. Les enfants ont déposé des bougies autour de son portrait.

Un grand moment d'émotion pour te dire, Rémy, que tu seras toujours dans notre cœur.

EN BREF...

DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION DU PONT-LEVIS, IL S'AVERE QUE LA STRUCTURE DU PONT EST PLUS ENDOMMAGEE QUE NOUS LE PENSIONS A L'ORIGINE. DE CE FAIT, LES TRAVAUX QUI DEVAIENT DURER UN MOIS SE PROLONGERONT JUSQU'A LA MI-JUILLET.

L'Édito du numéro 14 sera rédigé par Alain GAUTHIER qui fera le point sur les règles d'urbanisme.

Le Maire, Henry RAOUX

**« Saint-Chaffrey, le Journal »
N°13 - Mai 2009**

Dépôt légal en Préfecture : n°2008/9
Direction de la Publication : Henry RAOUX
Maquette : mairie de Saint-Chaffrey
Impression : Publi-Dia - BRIANÇON
Tirage à 1200 exemplaires